

[Voir en ligne](#)



Les Chroniques de CPE - Juillet 2021

Coopérer pour Entreprendre obtient la certification Qualiopi !



En tant qu'organisme de Formation, CPE a fait le choix de satisfaire les exigences de 23 indicateurs du référentiel Qualité Qualiopi, couvrant tant l'information du public, que la conception des actions de formations, leur accessibilité et réalisation, les compétences des formateurs, l'amélioration continue.

Bien que l'Organisme de formation ne soit pas son activité principale, CPE tenait à cette obtention, pour plusieurs raisons que résume Charlotte Dudignac, Directrice générale déléguée de CPE : "

"Qualiopi est un processus réglementaire qui vient bouleverser l'environnement des PAC*. Le processus est loin d'être anodin d'un point de vue de la gestion administrative. Nombre d'organismes de formation ont déjà renoncé à son obtention, et donc en premier lieu au financement de leur catalogue par les OPCO et les acteurs publics".

Coopérer pour Entreprendre anime également depuis 2017 le collectif d'organismes de formation parmi ses coopératives d'activité et d'emploi sociétaires.



"Outre l'intérêt de se prêter également au jeu de façon à pouvoir comprendre finement les enjeux du collectif que nous animons, nous pensons que Qualiopi va ouvrir la voie à de nouvelles mutualisations entre organismes de formation. Demain, les organismes de formation Qualiopisés auront un langage similaire, et pourront plus facilement, sur cette base mettre en commun des ressources", poursuit Charlotte Dudignac.

Parmi les réflexions de CPE qui feront l'objet d'un séminaire début 2022 : le développement de l'Action de formation en situation de travail, la création d'un catalogue de formation partagé et, sans surprise, les nouveaux usages numériques de la formation. CPE propose déjà en exclusivité à ses sociétaires enDI-FORM, un logiciel de conception de contenu de formation à distance, en marque blanche.

** Prestataires d'actions concourant au développement des compétences dans le cadre d'actions de formation, de bilans de compétences, d'actions permettant de faire valider des acquis de l'expérience, d'actions de formation par apprentissage.*

Une délégation CPE en Guadeloupe pour le lancement d'une Flashcoop et la création d'une CAE



Depuis 2020, Coopérer pour Entreprendre est partenaire pédagogique du programme "J'entreprends mon projet d'avenir", qui vise à accélérer l'insertion professionnelle des 18-30 ans.

Piloté par l'association nationale des groupements de créateurs, dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences "100% Inclusion", le parcours "J'entreprends mon projet d'avenir" sera déployé sur 5 territoires : Guadeloupe, Agen, Aigle Mortagne, Dunkerque et Saint-Denis. Sur chaque territoire, une ou plusieurs Flashcoop seront réalisées.

Du 10 au 17 juillet, une délégation de CPE composée de Marie Lancelin (Coodem), Pascal Viau (Cdp49) et Charlotte Dudignac s'est rendue en Guadeloupe pour participer au lancement officiel du programme "J'entreprends mon projet d'avenir" et présenter les Flashcoop, répondre aux sollicitations des médias locaux et former pendant deux jours les équipes à l'animation de la Flashcoop de la mission locale.

Également au programme, un accord de principe pour réaliser, avec le soutien de CPE, la **première CAE généraliste de Guadeloupe.**

Découvrez ci-dessous la vidéo de présentation du programme "J'entreprends mon projet d'avenir" :

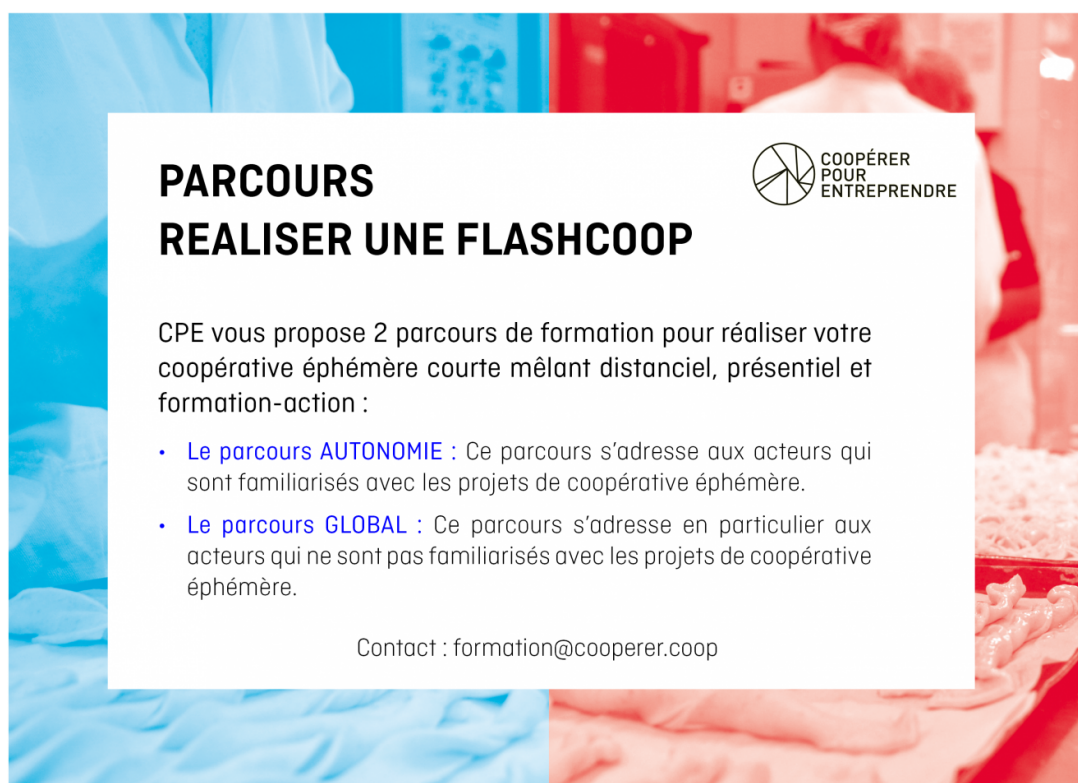
[Vidéo de présentation](#)

[Lire l'article de Karibinfo](#)


Flashcoop : un parcours pour monter et réaliser votre coopérative éphémère courte !

CPE vous accompagne dans la réalisation de votre coopérative éphémère courte, Flashcoop.

2 parcours d'accompagnements sont proposés, mêlant distancié, présentiel et formation-action :



**PARCOURS
REALISER UNE FLASHCOOP**

 COOPÉRER
POUR
ENTREPRENDRE

CPE vous propose 2 parcours de formation pour réaliser votre coopérative éphémère courte mêlant distancié, présentiel et formation-action :

- **Le parcours AUTONOMIE** : Ce parcours s'adresse aux acteurs qui sont familiarisés avec les projets de coopérative éphémère.
- **Le parcours GLOBAL** : Ce parcours s'adresse en particulier aux acteurs qui ne sont pas familiarisés avec les projets de coopérative éphémère.

Contact : formation@cooperer.coop

Les parcours "Réaliser une Flashcoop" sont composés de modules et sessions de formations : MOOC, formation présentielle de 2 jours, classes virtuelles et tutorat individuel. Des travaux d'intersessions sont prévus. La réalisation de la première Flashcoop du stagiaire de la formation s'inscrit également dans le parcours.

Inscrivez-vous vite pour participer à la formation présentielle, prévue **les 7 et 8 septembre 2021, à Paris.**

Présentation de la formation

Les tarifs des parcours sont les suivants :

	Sociétaire	Non Sociétaire
Parcours AUTONOMIE	1200 €	1860 €
Parcours GLOBAL	1860 €	2325 €
Personne supplémentaire à la formation	750 €	950 €

S'inscrire au parcours Flashcoop

Appel d'offre pour la refonte du site internet

de Coopérer pour Entreprendre

Depuis le 13 mai 2020, Coopérer pour Entreprendre s'est transformé en SCIC et a ouvert son sociétariat à de nouveaux acteurs, autour de l'entrepreneuriat collectif.

Pour accompagner cette nouvelle organisation, il est nécessaire de conduire une refonte du site internet de CPE dont le template devient obsolète et renouveler son design graphique.

Le **cahier des charges** (téléchargeable ci-dessous) est composé de deux lots :

LOT 1 – Design graphique du nouveau site internet

LOT 2 – Développement technique du site internet

Le prestataire aura la possibilité de répondre à un ou aux deux lots.

Deadline d'envoi de vos réponses : le 23 Août 2021

Début du chantier : Fin septembre 2021

Pour toutes questions ou envoi de vos réponses, écrire à Fanny : f.lebrech@cooperer.coop

[Télécharger l'appel d'offre](#)

CPE recrute un.e assistant.e de formation et administratif.ve

Coopérer pour Entreprendre renforce son équipe et recrute un.e assistant.e de formation et administratif.ve. Ce poste est proposé en CDD de 6 mois à temps plein avec une possibilité d'évolution en CDI.

Les candidatures sont à envoyer avant le 15 août à c.dudignac@cooperer.coop

[Découvrir l'offre d'emploi](#)

Séminaire "Transmission, résilience et transition" 20 septembre 2021 à Paris

Avec le soutien du ministère de l'Agriculture, de l'ANCT et du Réseau Rural Français, Terre de Liens et ses partenaires (RENETA, Réseau CIVAM, RELIER, réseau des CREFAD, FADEAR) organisent le 20 septembre au Palais Léna, le séminaire "Transmission, résilience et transition". Il s'agit d'un temps de réflexion autour de situations de transmission en agriculture, pour inventer des actions plus pertinentes s'inscrivant dans l'impératif de

transition auquel nul ne saurait échapper.

L'inscription en ligne est obligatoire et à faire avant le 6 septembre 2021.

Le nombre de place étant limité (particulièrement avec le contexte covid), vous recevrez une confirmation la semaine du 6 septembre 2021.

[S'inscrire au séminaire](#)

SAVE THE DATE ! Forum national de l'ESS et de l'Innovation sociale, les 19, 20 et 21 octobre, à Niort



La 6ème édition du Forum National de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'Innovation Sociale se déroulera les 19-20-21 octobre en présentiel, au cours du centre-ville de Niort, en Nouvelle-Aquitaine, et en distanciel via sa plateforme internet www.forum-ess.fr

Plus de 2000 personnes sont attendues durant ces 3 jours de Forum dont l'ambition est de démontrer la plus-value sociétale de l'ESS pour nos territoires et valoriser ses propositions et ses réalisations afin d'accélérer les transitions indispensables à notre économie et à notre société.

[Découvrez le CP dans son intégralité](#)

Ils nous soutiennent



[Se désabonner](#) | [Gestion de l'abonnement](#)